

les efforts des délégués canadiens à cette réunion.

C'était l'habitude, depuis que je siége dans cette Chambre de discuter le résultat du scrutin, à la première session d'un nouveau parlement. Certaine raison particulière fait qu'on s'en est abstenu jusqu'à ce moment. Le souvenir de ce qui est arrivé à la fin de la dernière session est sans doute présent à la mémoire de tous. Un comité spécial fut constitué pour s'enquérir au sujet de l'administration de la douane et de l'accise. Certains faits révélés furent portés à la connaissance de la Chambre et au moment de la dissolution, nos amis conservateurs se croyaient avec une carte majeure dans leur jeu. Ils comptaient revenir en nombre suffisant pour exercer le pouvoir. Le contraire est arrivé. Pourquoi? Nous ne pouvons présumer un instant que le peuple canadien ait ignoré ces révélations; qu'il ne les ait pas examinées. Il a donc dû, avant d'exprimer son suffrage, tenir compte d'autre chose. C'est un point que j'ai discuté avec bien des gens de toutes catégories, et je puis dire très formellement qu'en général le programme législatif et le budget de la dernière session ont impressionné l'esprit de l'électeur plus que le résultat de l'enquête des douanes. D'après moi, ce programme et ce budget ont plutôt déterminé le résultat du scrutin, que l'enquête sur la douane. J'ai entendu bien des fois des membres de cette Chambre se réclamer des grands chefs des deux anciens partis; se proclamer fidèles aux principes posés par sir John A. Macdonald et sir Wilfrid Laurier, suivant le cas. Je suis souvent surpris de ces invocations aux chefs politiques disparus faites par des gens intelligents. L'éminence de ces hommes ne fait aucun doute, de même que l'importance des problèmes qu'ils eurent à envisager. Mais n'oublions pas que c'étaient des problèmes de l'époque et que ceux de notre génération ne sont plus les mêmes. Par conséquent, tout gouvernement qui veut se maintenir au pouvoir doit étudier les problèmes de l'heure plutôt que ceux du passé.

Sous certains aspects, le discours du trône est des plus vagues; j'en parlerai au cours de mes observations. Toutefois, je félicite le ministère de ce discours pris dans son ensemble. Nous constatons avec plaisir que le Gouvernement a l'intention de nous soumettre les mesures qui ont été adoptées à la dernière session mais ne sont pas devenues loi; ces projets, je n'en doute pas, seront sanctionnés assez rapidement et sans perte de temps. Les projets les plus importants adoptés à la session dernière et qui nous intéressent le plus comprennent les crédits agricoles. Ils sont de grande urgence. Nous déplorons les circons-

[M. Gardiner.]

tances qui ont empêché l'adoption définitive de cette loi, et nous espérons qu'elle finira par être mise en vigueur pour le plus grand bien de la classe agricole du pays.

Il y a de plus le projet de loi relatif à la réévaluation des terres des soldats colons. C'est une mesure législative importante, et il est essentiel qu'elle soit sanctionnée par la Chambre le plus tôt possible afin de soulager ceux qui ont combattu si vaillamment pour nous mais se trouvent aujourd'hui dans une situation si précaire qu'il leur est presque impossible de rester sur leurs terres.

Un autre bill qu'il ne faut pas négliger concerne les pensions du vieil âge et je suis bien aise de voir que le Gouvernement se propose de le déposer de nouveau. Il est vrai, cependant, que cette mesure n'est pas d'une ampleur extraordinaire; c'est à peine si elle touche à la question. Mais, comme le ministère s'efforce d'aborder le sujet, il a droit à notre appui.

Je remarque également dans le discours que le Gouvernement a l'intention de rétablir le comité spécial chargé de la révision du règlement de la Chambre. Les membres qui siègent ici depuis quelques années ne sont pas sans savoir que ce règlement doit être modifié sous quelques rapports afin que les affaires de la Chambre soient plus rapidement expédiées. Lorsqu'il n'y avait que deux partis, le règlement convenait peut-être aux délibérations de la Chambre, mais maintenant que plusieurs partis et groupes ont pris naissance la situation n'est plus du tout la même. Par conséquent, il faut reviser le règlement en conformité des exigences de l'heure actuelle afin de faciliter l'adoption de nos lois.

L'un des paragraphes du discours du trône qui me paraît fort peu défini et au sujet duquel je ne veux pas me prononcer se rapporte à la carbonisation de la houille canadienne. Rien ne nous indique jusqu'où le Gouvernement se propose d'aller dans ce sens. Il songe probablement à la situation houillère de la Nouvelle-Ecosse, mais je rappellerai à la députation que, depuis des années, les industries de cette province ont reçu des millions en primes et en subventions, avec le résultat que quelques particuliers sont devenus des millionnaires tandis que la masse s'est appauvrie. Donc, avant d'exprimer notre opinion à cet égard, nous attendons avec patience les projets ministériels.

Au sujet de la situation qui nous fait penser à cette question, je veux dire celle des Provinces maritimes, il est une réflexion que je tiens à communiquer à mes collègues. Avant d'attaquer ce vaste problème, soyons sûrs de notre terrain; puis assurons-nous que ce que nous déciderons de faire suffira à ré-